

Rechercher un "assistant" juridique

Par **SEROU Gilles**, le **01/06/2017** à **11:05**

Bonjour,

Je suis entrepreneur, unique salarié (sans solde) de ma jeune société.

De par mes activités, j'ai a recueillir, consulter, comprendre, autant que mes capacités me le permettent, synthétiser des textes (code du travail, divers arrêtés, directives européennes, pour n'en citer que quelques uns), rédiger certains documents sur ces bases.

Puis éventuellement les (faire) appliquer, après les avoir expliqué ou tenter de les faire comprendre/admettre à mes partenaires professionnels (clientèle, fournisseurs).

Et ceci exclusivement en lien avec des produits techniques (pour professionnels du BTP ou de l'industrie) et les prestations en découlant, ayant pour objet conformité et sécurité. J'aime à croire avoir un minimum de curiosité pour chercher, une bonne capacité de compréhension et d'analyse, mais ... je ne suis pas pour autant formé aux métiers du droits et assimilés.

Et il m'arrive, outre de perdre un temps plus que considérable, de "tourner en rond", de douter de la justesse de mon raisonnement, et des assertions qui en découlent, et de la quasi certitude de passer à coté d'éléments qu'il me serait bon d'avoir connaissance (articles de lois, jurisprudence, etc).

Il m'apparait comme évident que lorsque l'on se réfère à quelque législation que se soit, l'approximation, la négligence et plus encore l'erreur ne sont pas de mises.

Et j'ai eu donc la brillante idée de tenter de m'adjoindre les services d'un "conseil" en la matière, pour m'assister dans la lecture et la recherche, m'aider dans la compréhension, et m'indiquer quelques évidences qui pourraient me passer à coté.

Autant il est aisé de trouver une secrétaire, un web-master, un gestionnaire, ou un jeune pour me tondre la pelouse. Autant pour la chose qui nous intéresse ici, je n'ai point trouvé de solution.

Vous aurez compris que cela représente un travail par petites touches, ou missions, pouvant être récurrentes, et que ma situation ne me permets guère de m'octroyer les services d'un cabinet d'avocats.

Donc, me voila ici, tentant de me renseigner si ce genre de tâche est adaptée, et à qui, du coup.

Est ce qu'il existe des "tacherons" en conseil juridique (sans péjoration)?

Faut il s'orienter vers des services de secrétariat?

Cela peut il plutôt intéressé des professionnels établis? Des jeunes s'installant? Des étudiants?

Merci de votre lecture et de votre concours si cela vous est possible.

Et, si vous avez liens ou adresses, je suis preneur.

Bien cordialement.